

Le Comité de Citoyen(ne)s sans-emploi ASBL (C.C.S.E.)

En 1999, au CPAS d'Ixelles, l'accueil était loin d'être digne et respectueux des citoyens en difficulté, venant demander « l'AIDE » de l'institution.

Avec un grand nombre d'usagers, nous vivions les affres de l'humiliation. Afin d'être sûrs d'être reçus, parfois à 11h ou midi, nous attendions, dès six heures du matin, sur le trottoir en file, le long du mur d'enceinte du CPAS, été comme hiver, par tous les temps que... les portes de la salle d'attente s'ouvrent. Jamais elles ne s'ouvriraient avant huit heures et le guichet de réception fermait à 9h30. Cent cinquante personnes, des femmes avec des enfants en bas âge, des personnes fragilisées tant au niveau de leur santé mentale que physique étaient exposées quotidiennement à la vue de tous, passants, automobilistes, navetteurs et habitants de la cité; comme des animaux au zoo.

Ce manque de respect " institué " des citoyens a provoqué l'indignation d'un groupe d'usagers dont je fais partie. En parlant avec les gens, nous nous sommes vite rendu compte que le(s) CPAS étai(en)t avare(s) d'informations sur les droits et devoirs de ses(leurs) usagers. En partenariat avec des assistants sociaux et des chômeurs, nous nous sommes réunis sous le nom de COMITE DE CITOYEN(NE)S SANS-EMPLOI, afin de récolter les informations utiles pour aider les usagers dans leurs démarches auprès des administrations telles que CPAS, ORBEM, ONEM, etc.

Ces dernières années, la crise du logement et les abus commis par les propriétaires sur les personnes défavorisées nous ont aussi interpellés.

Depuis cinq ans, le C.C.S.E organise des permanences d'informations, des lieux de parole sous différentes formes, accompagne les usagers dans les services publics, fait de la médiation avec les propriétaires, témoigne des difficultés des défavorisés dans les différents rapports (régionaux, fédéraux, universitaires) sur la pauvreté et dans les écoles d'assistants sociaux. Une section d'épanouissement par les arts, la culture et le sport est en préparation en collaboration avec des artistes et des étudiants

de l'ISCO.

Le C.C.S.E est aussi partenaire de plusieurs activités socioculturelles à Ixelles. Je suis aussi membre, en tant qu'usager du CPAS, de la commission consultative de l'action sociale à Ixelles.

*LA VOIX DE
L'USAGER,
par André
Sandra.*

NOS REVENDICATIONS

AU NIVEAU COMMUNAL NOUS DEMANDONS :

- Un accueil digne et respectueux de la confidentialité
- Une information complète, juste et précise sur tous les droits et devoirs, par exemple : le délai de 5 jours ouvrables de réflexion avant la signature d'un PIIS
- Le soutien des services sociaux pour faire respecter par les propriétaires : le code du logement, les lois sur les garanties locatives et les règles d'un bail légal.
- La distribution sans conditions des tickets « ART 27 », qui ne doivent pas servir de « bon point » pour l'usager « docile ».
- Un véritable travail d'insertion de la part des agents d'insertion et non pas un contrôle.

AU NIVEAU FEDERAL ET REGIONAL NOUS DEMANDONS :

- La suppression du « statut cohabitant »
- Les minima sociaux à 870 euros mensuels, c'est-à-dire le quota inaccessibles et, en attendant :
- La gratuité des transports en commun, de l'eau, du gaz, de l'électricité, des soins de santé et des médicaments prescrits;
- De faire respecter le code du logement par les propriétaires;
- La régulation des loyers de façon à ce que chaque citoyen ait accès à un logement décent en fonction de ses revenus;
- Une allocation loyer pour tous les revenus inférieurs à 870 euros;
- La gratuité de l'accès aux médias publics en région wallonne (Radio-TV), la loi sur la taxe remplaçant la radio-télé redevance n'étant pas claire;
- En région de Bruxelles-Capitale, la radio-télé redevance ayant été englobée dans la taxe régionale depuis 2002, nous demandons l'arrêt des poursuites judiciaires et du harcèlement par des huissiers pour retard de paiement des redevances dues avant 2002 et une amnistie pour les personnes exonérées de la taxe régionale.